Budget de 2022 : Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable

Faits Saillants Climatiques

Le budget a été déposé le 7 avril 2022 et peut être consulté ici. Il comprend neuf chapitres, dont le chapitre 3 porte précisément sur les changements climatiques.

L'allocution de la ministre Freeland se trouve ici. Le communiqué de presse du ministère des Finances du Canada se trouve ici.

Toronto Star

Chapitre 1 : Logement abordable

Logements locatifs écoénergétiques
Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend réformer l'Initiative de financement de la construction de logements locatifs (FCLL) en renforçant les exigences de l'initiative en matière d'abordabilité et d'efficacité énergétique.

Des bâtiments et des maisons plus verts
- 4,4 milliards de dollars pour aider les propriétaires à réaliser des économies d'énergie grâce à des rénovations écoénergétiques dans le cadre du Programme canadien de prêts pour des maisons plus vertes.
- 150 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour élaborer la Stratégie du Canada pour des bâtiments carboneutres.

Projet pilote pour des quartiers plus verts
33,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada, y compris 6 millions de dollars d'Infrastructures vertes – Programme de bâtiments écoénergétiques, pour mettre en œuvre un programme pilote de quartiers plus verts dans six quartiers de logements communautaires et mettre à l'essai le modèle *Energiesprong* au Canada. Apprenez-en plus sur ce modèle ici (en anglais seulement).

Chapitre 3 : Un air pur et une économie vigoureuse

Véhicules zéro émission
- 1,7 milliard de dollars sur cinq ans pour prolonger le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission jusqu'en mars 2025.
- 547,5 millions de dollars sur quatre ans pour lancer un nouveau programme d'incitation à l'achat de VZE moyens et lourds dans le but d'aider les entreprises à moderniser leur parc de véhicules.
- Financer la construction d'un réseau national de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Suite

Technologies de l'énergie propre

- **Principaux engagements**
  - 250 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer les activités préalables au développement de projets d'électricité propre d'importance nationale, comme les projets interprovinciaux de transport d'électricité et les petits réacteurs modulaires (PRM).
  - 600 millions de dollars sur sept ans pour le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification en vue d'appuyer d'autres projets d'électricité renouvelable et de modernisation du réseau.
  - 2,4 millions de dollars pour établir un Conseil pancanadien du réseau.
  - 25 millions de dollars pour établir des initiatives stratégiques régionales afin de travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants pertinents pour élaborer des plans énergétiques carboneutres.
  - Le ministère des Finances du Canada collaborera avec des experts pour établir un crédit d'impôt à l'investissement pouvant atteindre 30 %, axé sur les technologies à zéro émission, les solutions d'entreposage par batteries et l'hydrogène propre.
  - 2,2 milliards de dollars pour élargir et prolonger le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone.
  - 194 millions de dollars pour élargir le programme de gestion de l'énergie industrielle.
  - Élargir les déductions fiscales accélérées pour les investissements des entreprises dans l'équipement d'énergie propre afin d'inclure les thermopompes à air.

- ***Captage, utilisation et stockage du carbone***
  - Crédit d'impôt remboursable pour les entreprises qui engagent des dépenses admissibles en CUSC.
  - Les taux de crédit d'impôt seront réduits de 50 % pour la période allant de 2031 à 2040.

- ***Petits réacteurs modulaires (PRM)***
  - 69,9 millions de dollars pour permettre à Ressources naturelles Canada d'entreprendre des recherches en vue de réduire au minimum les déchets générés par ces réacteurs, de soutenir la création d'une chaîne d'approvisionnement en carburant, de renforcer les accords de coopération nucléaire internationaux et d'améliorer les politiques et les pratiques de sûreté et de sécurité nationales.
  - 50,7 millions de dollars, et 0,5 million de dollars par la suite, pour permettre à la Commission canadienne de sûreté nucléaire de renforcer la capacité de réglementer les PRM.

- ***Subventions aux combustibles fossiles :*** Élimination du régime d'actions accréditives pour les activités du secteur des combustibles fossiles. Cette mesure devrait faire augmenter les recettes fédérales de 9 millions de dollars sur cinq ans.

Suite

Conservation

- **Océans et eau douce**
  - Supplément de 2,0 milliards de dollars sur neuf ans, avec 78,7 millions de dollars en amortissement restant et 136,4 millions de dollars par année par la suite pour renouveler et étendre le Plan de protection des océans.
  - 43,5 millions de dollars sur cinq ans et 8,7 millions de dollars par la suite pour la création d'une nouvelle Agence canadienne de l'eau, qui entrera en service en 2022.
  - 19,6 millions de dollars en 2022-2023 pour maintenir le Plan d'action sur l'eau douce.
  - 25,0 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la Région des lacs expérimentaux.
  - 44,9 millions de dollars sur cinq ans et 9 millions de dollars par la suite pour appuyer la Commission des pêcheries des Grands Lacs.
- **Déchets de plastique** 183,1 millions de dollars pour réduire les déchets de plastique et accroître la circularité du plastique.
- **Fonds des solutions climatiques axées sur la nature** 780 millions de dollars pour élargir le Fonds des solutions climatiques axées sur la nature (et appuyer des projets de conservation, de restauration et de gestion améliorée de milieux humides, de prairies et de tourbières).
- **Atténuation des feux de forêt**
  - 269 millions de dollars à Ressources naturelles Canada pour aider les provinces à faire l'acquisition de matériel de lutte contre l'incendie.
  - 39,2 millions de dollars à Services aux Autochtones Canada pour aider les communautés des Premières Nations à acheter du matériel de lutte contre l'incendie.
  - 37,9 millions de dollars pour former de nouveaux pompiers et intégrer les connaissances traditionnelles autochtones dans la gestion des incendies.
  - 169,9 millions de dollars pour livrer et mettre en œuvre un nouveau système de satellite de surveillance des incendies de forêt.
- **Agriculture durable**
  - 329,4 millions de dollars pour tripler la taille du Programme des technologies propres en agriculture.
  - 469,5 $ à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour élargir le programme Solutions agricoles pour le climat.
  - 150 millions de dollars pour un programme de paysages agricoles résilients.
  - 100 millions de dollars pour appuyer la recherche postsecondaire.
- **Économie**
  - Élargir le rôle de la BIC pour lui permettre d'investir dans des projets d'infrastructure dirigés par le secteur privé qui accéléreront la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. La BIC pourra ainsi investir dans les PRM, la production de combustibles propres, le CUSC, etc.
  - Le Conseil d'action en matière de finance durable élaborera des stratégies pour harmoniser les capitaux du secteur privé avec la transition vers la carboneutralité et rendra compte de ces stratégies.
  - Le BSIF exigera que les institutions financières publient des divulgations sur le climat, conformément au cadre du GIFCC (Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques), à compter de 2024.

Suite

Autres éléments

- SPAC élaborera de nouveaux outils, lignes directrices et cibles pour appuyer l'adoption de l'**approvisionnement écologique** dans l'ensemble du gouvernement fédéral.
- Le **Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité** (ISSB) élaborera des normes de durabilité mondiales pour accroître la qualité et la comparabilité des rapports d'entreprise internationaux sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le gouvernement du Canada appuiera l'ouverture du bureau de l'ISSB à Montréal.

La Presse canadienne

- 30 millions de dollars pour administrer des paiements directs à l'appui des petites et moyennes entreprises à forte intensité d'émissions exposées aux échanges commerciaux (en vue de **rendre aux PME une partie des produits de la tarification de la pollution**).
- **Réseau de sentiers du Canada**
  - 55 millions de dollars pour le Sentier transcanadien.
  - 2 millions de dollars à Parcs Canada pour contribuer à la construction de nouveaux sentiers.
- **Fonds de la nature pour la protection des forêts anciennes de la Colombie-Britannique**
  - 55,1 millions de dollars pour mettre sur pied un Fonds de la nature pour la protection des forêts anciennes en Colombie-Britannique.

Chapitre 7 : Continuer à avancer sur le chemin de la réconciliation

- Prendre des mesures en vue de faire progresser le leadership climatique autochtone : 29,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour appuyer l'élaboration conjointe d'un programme de leadership climatique autochtone, soutenir des actions autodéterminées contre les changements climatiques et répondre aux priorités climatiques des peuples autochtones.

Réactions au budget de 2022

En parallèle de la rédaction de ce court mémoire, des réactions au budget de 2022 ont été publiées. Par conséquent, cette section ne donne qu'un aperçu des principales réactions des Canadiens et des organisations environnementales.

Le ***Réseau action climat*** a publié un communiqué sur le budget, disponible ici. Bien que l'article salue les nouveaux investissements du gouvernement dans le logement, la garde d'enfants, l'assurance-médicaments et les soins dentaires, il déplore que le budget oublie certains éléments importants, comme l'augmentation insuffisante de l'aide publique au développement, le manque de précisions concernant le Fonds de croissance du Canada, l'absence totale de solutions concernant la pauvreté énergétique et l'absence de financement et de ressources appropriées pour une transition équitable.

Environmental Defence soulève des préoccupations au sujet des investissements dans le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. L'article stipule ce qui suit : « Jusqu'à maintenant, le CUSC a donné lieu à des réductions d'émissions négligeables, et le fait d'utiliser l'argent du gouvernement pour aider les grands pollueurs à adopter cette technologie pourrait en réalité aider le secteur pétrolier et gazier à accroître sa production et, par conséquent, entraîner une hausse des émissions mondiales. » Il critique vivement le gouvernement pour son investissement dans le projet Bay du Nord et le considère comme un « affront aux climatologues, aux collectivités du Canada et aux populations du monde touchées par la crise climatique ».

Le ***Fonds mondial pour la nature*** apprécie les solutions apportées pour protéger la nature, mais se montre prudent sur l'exécution des mesures. Le Fonds exprime également ses vives préoccupations sur le projet Bay du Nord, estimant qu'il entraînera « des effets dévastateurs sur la nature et les changements climatiques ».

La ***Fondation David Suzuki*** se réjouit des investissements massifs dans la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement dans son communiqué, mais déclare que le gouvernement ne tient pas sa promesse d'éliminer progressivement le financement public du pétrole et du gaz. La Fondation estime que le budget est contradictoire puisqu'il offre un crédit d'impôt gigantesque aux entreprises qui alimentent la crise climatique. Le nouveau crédit d'impôt à l'investissement pour les entreprises qui dépensent pour capter du carbone semble remettre de l'argent dans les poches des sociétés pétrolières et gazières.

La ***West Coast Environmental Law Association*** a publié un communiqué critiquant l'investissement du gouvernement dans des solutions de haute technologie pour atténuer les changements climatiques, sans tenir compte du rôle limité que leur reconnaît la science dans la lutte contre la crise climatique. Plus particulièrement, l'article aborde l'engagement pris dans le budget de financer plus de la moitié (60 %) des coûts des installations de captage direct dans l'air (CDA), une technologie expérimentale qui pourrait avoir une incidence sur la consommation d'eau et d'énergie et risquerait d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre. L'association fait remarquer que le Canada n'a pas adopté de lois pour veiller à ce que les projets de CDA se déroulent de manière respectueuse pour le climat et l'environnement.

Suite

Équiterre estime que le budget ne reflète pas l'urgence climatique et les intentions du gouvernement à l'égard du plan de réduction des émissions (PRE). Équiterre salue néanmoins les engagements concernant la divulgation obligatoire des risques financiers relatifs aux changements climatiques, tout en remettant en question le report de trois ans dans la reddition de comptes. Équiterre s'inquiète également de l'investissement dans les solutions technologiques en agriculture, au lieu de financer le transfert des connaissances déjà existantes et de technologies naturelles.

Nature Canada salue les investissements pour la conservation et l'atténuation des catastrophes naturelles, Nature Canada approuve le financement de 50 millions de dollars pour protéger les forêts anciennes de la Colombie-Britannique, de 2 milliards de dollars pour poursuivre le Plan de protection des océans, et l'investissement supplémentaire de 470 millions de dollars sur six ans pour améliorer la gestion agricole, réduire les émissions et œuvrer pour la biodiversité et la santé des sols.

L'Association canadienne des éleveurs de bovins (ACEB) se réjouit de voir dans le budget que le gouvernement poursuivrait ses investissements dans le Partenariat canadien pour l'agriculture et pour relever les défis importants en matière de main-d'œuvre dans les secteurs agricoles, en consacrant notamment 48,2 millions de dollars dans un nouveau programme de travailleurs étrangers dans le domaine agricole et de la transformation du poisson.

L'**Association minière du Canada** a célébré les nouveaux investissements dans le secteur des minéraux et des métaux, notant que ce budget positionne bien le Canada pour être un concurrent de premier plan dans le secteur des minéraux critiques. **L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs** a également salué l'augmentation du crédit d'impôt pour l'exploration minière. Cette expansion du crédit d'impôt était quelque chose qu'ils cherchaient activement à réaliser avec le gouvernement.

Oil Sands Pathways to Net Zero Alliance a noté qu'« il s'agit d'une étape positive dans nos efforts pour travailler en collaboration avec les gouvernements afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques ». **Explorers and Producers Association of Canada**, a déclaré que le crédit d'impôt est constructif, bien qu'ils soient déçus que les projets de récupération assistée du pétrole aient été exclus. L'**Association canadienne des producteurs pétroliers** a publié une déclaration préliminaire indiquant que « le secteur de l'énergie tient à montrer la voie en investissant dans le CCUS et d'autres technologies de réduction des émissions ».

D'autres préoccupations ont été soulevées dans les médias et au cours de débats à la Chambre des communes. Parmi elles, l'absence de mandats de vente réglementés concernant les véhicules zéro émission pour veiller à ce que ces objectifs soient atteints, le manque d'attention accordée à la résilience aux changements climatiques et les préoccupations générales concernant le respect par le Canada de ses engagements climatiques compte tenu du nouvel investissement dans le projet Bay du Nord.

Pour toutes questions merci de contacter Lili-Anne Delage Larson (Lili.Delage@sen.parl.gc.ca).